De: **Assemblée Lotoise pour la NUPES** alp.nupes@zaclys.net
Objet: Concernant le déferrement programmé de la ligne ferroviaire Cahors-Capdenac
Date: 27 juillet 2023 à 18:10
À: mairie

À l'attention de :

Madame, Monsieur,

Nous vous avions déjà contacté pour vous demander de vous prononcer pour un moratoire sur le déferrement de la ligne Cahors-Capdenac.

Nous revenons vers vous pour vous faire connaître la réponse inconséquente que le Ministre a apporté à la question écrite qui lui avait été posée par Monsieur Laurent Alexandre, député de l'Aveyron, concernant l'avenir de cette voie ferrée.

Vous trouverez aussi en pièce jointe, l'affiche publiée par le Préfet du Lot le 14 juillet 1886, lors de l'inauguration de cette ligne de chemin de fer, qu'il présente comme "un élément décisif de haute prospérité."

Nous espérons que vous pourrez vous prononcer, ainsi que votre conseil municipal, pour que cette ligne puisse reprendre son fonctionnement indispensable au transport de fret et de passagers, mettant fin à un projet obsolète des années 80, afin d'alléger le transport par camion ou par autocar si coûteux et polluant.

Salutations citoyennes, écologiques et sociales.

l'Assemblée Lotoise pour la Nupés
assembleelotoise.fr • alp.nupes@zaclys.net